

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES**GROUPE BANQUE DE L'HABITAT**

Siège social : 21, avenue Kheireddine Pacha -1002 Tunis-

Le Groupe de la Banque de l'Habitat publie, ci-dessous ses états financiers consolidés, arrêtés au 31/12/2005 et certifiés par le commissaire aux comptes Monsieur Chiheb Ghanmi.

**BILAN CONSOLIDE
ARRETE AU 31 DECEMBRE 2005
(En Dinars Tunisiens)**

ACTIF		31-12-2005
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT		21 238 832
Créances sur les établissements bancaires et financiers		169 848 520
Créances sur la clientèle		2 613 918 679
Portefeuille titre commercial	AC4	229 141 913
Portefeuille titres d'investissement	AC5	49 998 404
Valeurs immobilisées		46 140 527
Good Will	AC6	1 018 193
Autres actifs		211 933 824
TOTAL ACTIF		3 343 238 892

PASSIF

Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers		24 040 892	37 452 137
Dépôts et avoirs de la clientèle		1 991 652 795	1 833 875 469
Emprunts et ressources spéciales		598 738 167	561 424 059
Autres passifs		487 223 656	454 615 746
Intérêts des minoritaires	PA6	24 432 530	24 529 265
TOTAL PASSIF		3 126 088 040	2 911 896 676

CAPITAUX PROPRES			
Capital		73 800 000	73 800 000
Réserves consolidées	CP2	121 901 210	102 691 484
Résultat consolidé		21 449 641	17 370 923
TOTAL CAPITAUX PROPRES		217 150 852	193 862 407
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		3 343 238 892	3 105 759 082

* Chiffres retraités suite à l'adoption de la méthode de l'intégration globale pour l'ensemble des sociétés comprises dans le périmètre de consolidation.

ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN CONSOLIDEArrêté au 31.12.2005
(en dinars)**PASSIFS EVENTUELS**

31-12-2005

31-12-2004*

Cautions, avals et autres garanties données	127 347 006	118 482 817
A -En faveur d'établissements bancaires et financiers	17 804 556	17 244 601
B- En faveur de la clientèle	109 542 450	101 238 216
Crédits documentaires	118 346 748	120 569 374
TOTAL PASSIFS EVENTUELS	245 693 754	239 052 192

ENGAGEMENTS DONNES

Engagements de financement donnés	863 072 102	708 324 054
Engagements sur titres	161 700	365 916
A- Participations non libérées	161 700	365 916
B- Titres a recevoir	0	0
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES	863 233 802	708 689 970

ENGAGEMENTS RECUS

Engagements de financement reçus	346 687 424	297 550 617
Garanties reçues	66 614 509	59 970 982
A- Garanties reçues de l'Etat	1 733 888	2 207 156
C- Garanties reçues de la clientèle	64 880 621	57 763 826

* Chiffres retraités suite à l'adoption de la méthode de l'intégration globale pour l'ensemble des sociétés comprises dans le périmètre de consolidation

**ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE
ARRETE AU 31 DECEMBRE 2005
(En Dinars Tunisiens)**

PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	Note	31-12-2005	31-12-2004*
Intérêts et revenus assimilés		176 375 306	159 427 666
Commissions		23 220 812	20 247 192
Gains sur portefeuille-titre commercial et opérations financières		20 706 468	15 646 830
Revenus du portefeuille d'investissement		798 582	580 184
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE		221 101 168	195 901 872

CHARGES D'EXPLOITATION			
Intérêts encourus et charges assimilées		91 305 541	84 875 210
Commissions encourues		1 710 377	1 456 103
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE		93 015 919	86 331 313

PRODUIT NET BANCAIRE		109 405 214	89 066 728
Dotations aux Provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif		-42 753 209	-32 336 600
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement		-4 226 118	-1 588 825
Autres produits d'exploitation		33 374 582	22 839 285
Frais de personnel		-45 022 605	-41 655 311
Charges générales d'exploitation		-38 430 888	-29 196 366
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations		-3 481 792	-3 878 269
RESULTAT D'EXPLOITATION		27 545 219	23 754 473

Solde en gain \ perte provenant des autres éléments ordinaires		516 363	153 157
Impôts sur les bénéfices		5 430 843	5 675 793
Intérêts des minoritaires dans les résultats des entreprises intégrées globalement	PA6	-1 181 098	-860 914
RESULTAT NET CONSOLIDE DE LA PERIODE		21 449 641	17 370 923

* Chiffres retraités suite à l'adoption de la méthode de l'intégration globale pour l'ensemble des sociétés comprises dans le périmètre de consolidation

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDEPériode du 01.01 au 31.12.2005
(en dinars)**ACTIVITES D'EXPLOITATION****31-12-2005 31-12-2004***

Produits d'exploitation bancaire encaissés	224 258 917	189 727 832
Charges d'exploitation bancaire décaissées	-295 337 323	-171 686 106
Prêts accordés aux établissements bancaires et financiers	26 979 109	36 015 275
Dépôts / retraits de dépôts auprès d'autres établissements financiers	45 072 027	-40 587 070
Prêts et avances / remboursement prêts et avances auprès de la clientèle	-193 254 697	-215 893 363
Dépôts / retraits de dépôts de la clientèle	169 910 272	201 514 779
Titres de placement	-15 127 489	11 244 005
Sommes versées au personnel et créditeurs divers	-77 616 447	-147 876 220
Sommes reçues des débiteurs divers	-111 029 043	128 244 232
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	-49 654 586	-54 094 084
Impôts sur les bénéfices	5 430 843	5 675 793
Intérêts des minoritaires	-1 181 098	-860 914
FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION	-71 078 406	18 041 726

ACTIVITE D'INVESTISSEMENT

Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement	-11 606 949	786 279
Acquisitions / cessions sur portefeuille d'investissement	679 849	696 020
Acquisitions / cessions sur immobilisations	-7 701 002	8 948 483
FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	-4 585 796	-8 858 224

ACTIVITES DE FINANCEMENT

Emissions d'actions, d'emprunts et ressources spéciales	20 767 630	-37 257 010
Dividendes versés	-7 497 836	-7 495 064
FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT	13 269 794	-44 752 074

Incidence des variations des taux de change sur les liquidités	8 334 301	3 928 545
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de la période	-61 081 260	-21 995 524
Liquidités et équivalents de liquidités en début de période	300 175 968	322 171 492
LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES EN FIN DE PERIODE	239 094 708	300 175 968

* Chiffres retraités suite à l'adoption de la méthode de l'intégration globale pour l'ensemble des sociétés comprises dans le périmètre de consolidation

4. Notes aux états financiers consolidés (les chiffres sont exprimés en milliers de dinars)

4.1. Note sur le référentiel d'élaboration des états financiers consolidés

Les états financiers consolidés relatifs à la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2005 ont été établis conformément aux dispositions des normes comptables tunisiennes et notamment les normes comptables NC 35 à NC 39.

Pour l'exercice 2005, la méthode de l'intégration globale a été appliquée pour l'ensemble des sociétés retenues dans le périmètre de consolidation. De ce fait les chiffres de l'exercice 2004 ont été retraités en conséquence pour les besoins de la comparabilité avec les chiffres correspondants de l'exercice en cours. Ce changement de méthode de consolidation a concerné les sociétés suivantes :

- SOPIVEL
- Assurances SALIM
- BM Technologies
- STIMEC

Par ailleurs, les crédits sur ressources spéciales pour lesquels la banque, société mère, n'encourt aucun risque ont été déduits des ressources spéciales y afférentes au passif. Le surplus des ressources spéciales non encore utilisé est inscrit au poste PA5 - "Autres passifs" au lieu du poste PA 4 - "Emprunts et ressources spéciales".

4.2. Note sur le périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation des états financiers consolidés a été déterminé conformément aux dispositions des normes comptables NC 35 à NC 37 et aux dispositions du code des sociétés commerciales régissant les groupes de sociétés.

Ainsi, les entreprises retenues dans le périmètre de consolidation, le pourcentage d'intérêt du groupe ainsi que les méthodes de leur consolidation, après retraitement de l'impact de l'exclusion de la SICAV BHP du périmètre pour l'année 2003, se présentent comme suit:

Désignation	Pourcentage d'intérêt	
	2005	2003
<i>Banque de l'Habitat (société mère)</i>	98.40%	98.40%
<i>Modern Leasing</i>	59.20%	59.10%
<i>SIM SICAR</i>	53.47%	53.41%
<i>SICAF BHEI</i>	51.89%	51.88%
<i>SIFIB</i>	61.99%	61.98%
<i>Société Générale de Recouvrement de Créances</i>	79.23%	79.21%
<i>Société Moderne de Titrisation</i>	36.93%	27.09%
<i>SOPIVEL</i>	79.59%	79.58%
<i>Assurances SALIM</i>	44.60%	44.59%
<i>BM Technologies</i>	59.87%	59.61%
<i>STIMEC</i>	23.03%	39.42%

4.3. Note sur les bases de mesure et les principes comptables pertinents appliqués

Les états financiers consolidés ont été préparés par référence aux hypothèses de continuité de l'exploitation et de la comptabilité d'engagement ainsi qu'aux conventions comptables de base prévues par le cadre conceptuel de la comptabilité financière.

4.3.1. Règles d'intégration des sociétés intégrées globalement

Les sociétés intégrées globalement sont les filiales de la banque qui opèrent dans le secteur financier et dans lesquelles la société mère exerce un contrôle exclusif de droit, présumé ou de fait lorsque la majorité des membres du conseil d'administration sont nommés par la banque.

La méthode de l'intégration globale consiste dans les étapes successives suivantes :

- Les états financiers individuels de la mère et de ses filiales sont combinés ligne par ligne en additionnant les éléments semblables d'actifs, de passifs, de capitaux propres, de produits et de charges.
- Les opérations réciproques entre sociétés du groupe sont éliminées d'une manière symétrique
- Les intérêts minoritaires dans le résultat net des filiales consolidées de l'exercice sont identifiés et soustraits du résultat du groupe afin d'obtenir le résultat net attribuable aux propriétaires de la mère.
- La valeur comptable de la participation du groupe dans chaque filiale et la quote-part du groupe dans les capitaux propres sont éliminées pour déterminer les réserves consolidées et la part des minoritaires dans les réserves.

4.3.2. Règles de mise en équivalence

Les sociétés mises en équivalence sont les sociétés qui opèrent dans des secteurs dissemblables de celui de la banque ou celles dans lesquelles elle n'exerce qu'une influence notable.

La méthode de la mise en équivalence consiste dans les étapes successives suivantes :

- Retraiter les capitaux propres de la société mise en équivalence par élimination des opérations réciproques ayant un impact sur ses résultats ou ses réserves.
- Constater la quote part du groupe dans les capitaux propres de la société mise en équivalence par un poste d'actif "Titres mis en équivalence".
- Eliminer les participations des sociétés intégrées globalement dans la société mise en équivalence par la quote part du groupe dans les capitaux propres et constater la différence dans le résultat consolidé parmi le poste "Quote part dans les résultats des entreprises mises en équivalence" en tenant compte des effets sur les réserves consolidées.

4.3.3. Règles détermination et d'amortissement des écarts de première consolidation

L'écart de première consolidation est la différence au moment de l'acquisition entre la valeur d'acquisition des titres et la valeur de la quote part comptable de ces mêmes titres dans les capitaux propres de la société émettrice des titres. Cet écart se décompose entre écart d'évaluation correspondant au plus ou moins-values latentes sur les actifs ainsi que l'écart d'acquisition qui correspond au goodwill positif ou négatif.

Chaque fois que des informations ont été disponibles les écarts d'acquisition ont été identifiés et constatés en tant que tels parmi les immobilisations incorporelles en actif. Aucun écart d'évaluation n'a pu être identifié. Les écarts d'acquisition ont été amortis linéairement sur une période de 5 ans.

3.4. Règles de traitement des impôts différés

L'élimination des opérations réciproques ainsi que les provisions sur les participations intra groupe occasionnent des traitements de l'impôt différé et de la TVA. L'impôt différé est traité selon le taux nominal de l'impôt sur les sociétés ainsi que les taux nominaux de TVA.

4.3.5 Date de clôture

Les états financiers consolidés sont établis à partir des comptes annuels individuels arrêtés au 31/12/2005 pour les sociétés consolidées.

4.4. Notes sur les postes des états financiers**AC 4 – Portefeuille-titres commercial**

Le portefeuille-titres commercial se subdivise par société incluse dans le périmètre de consolidation comme suit :

SOCIETES	31/12/2005	31/12/2004
BANQUE DE L HABITAT	177 384	105 740
SIFIB	2 214	2 030
MODERN LEASING	3 108	3 316
SICAR	17 636	11 755
SICAF	10 756	3 993
SGRC	185	186
SALIM	17 513	18 861
SIPIVEL	345	440
BMT	0	132
	229 141	146 453

PA6 - Intérêts des minoritaires

Sociétés	31/12/2005			31/12/2004		
	Part des minoritaires	Part des minoritaires	Total	Part des Minoritaires	Part des Minoritaires	Total
	Dans le résultat	Dans les réserves		Dans le résultat	Dans les réserves	
BANQUE DE L HABITAT	333	-265	68	285	-592	-307
SIFIB	-20	482	462	30	420	450
MODERN LEASING	604	3 420	4 024	337	2 987	3 324
SICAR	-309	6 287	5 978	-584	6 857	6 273
SICAF	139	5 584	5 723	-101	6 275	6 174
SMT	-80	45	-35	-173	240	67
SGRC	23	282	305	15	250	265
SALIM	878	7 272	8 150	1 510	6 858	8 368
SIPIVEL	30	387	417	-102	530	428
BMT	-55	-503	-558	-167	-333	-500
STIMEC	-362	260	-102 24	-189	176	-13
TOTAL	1 181	23 251	432	861	23 668	24 529

CP 2 - Notes sur les réserves consolidées

SOCIETES	31/12/2005					31/12/2004
	CAPITAUX ET RESERVES	INTERETS DES MINORITAIRES	AMORTISSEMENT GOOD WILL	VALEUR TITRES A ELIMINER	RESERVES CONSOLIDEES	RESERVES CONSOLIDÉES
BANQUE DE L HABITAT	132 629	-265	313	5 904	126 677	106 931
SIFIB	3 074	482	0	2 524	68	-33
MODERN LEASING	10 674	3 420	96	7 215	39	-626
SICAR	16 365	6 287	485	11 949	-1 871	-1 767
SICAF	12 718	5 584	102	8 339	-1 307	-515
SMT	92	45	0	225	-178	-70
SGRC	2 291	282	0	2 000	9	-113
SALIM	13 441	7 272	0	6 445	-276	-751

SIPIVEL	2 752	387	0	2 248	117	676
BMT	-470	-503	0	551	-518	-263
STIMEC	626	260	0	644	-278	-778
TOTAL	194 192	23 251	996	48 044	121 901	102 691

CP 6 - Notes sur les résultats consolidés

SOCIETES	RESULTAT DE L'EXERCICE	INTERETS DES MINORITAIRES	AMORTISSEMENT GOOD WILL	RESULTAT CONSOLIDES
BANQUE DE L'HABITAT	20 821	333	288	20 200
SIFIB	-51	-20		-31
MODERN LEASING	1 479	604	54	821
SICAR	-665	-309	-44	-312
SICAF	288	139	52	97
SMT	-126	-80		-46
SGRC	111	23		88
SALIM	1 585	878	2	705
SIPIVEL	149	30		119
BMT	-138	-55		-83
STIMEC	-470	-362		-108
	22 983	1 181	352	21 450

**RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS
CONSOLIDES DU GROUPE DE LA BANQUE DE L'HABITAT ARRETES AU 31 DECEMBRE 2005**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous vous présentons notre rapport général sur l'audit des états financiers consolidés du groupe de la Banque de l'Habitat arrêtés au 31 décembre 2005.

1. Opinion sur les états financiers

Nous avons audité les états financiers du groupe de la Banque de l'Habitat arrêtés au 31 décembre 2005. Ces états financiers relèvent de la responsabilité de la direction de la banque. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit. Ces normes requièrent que l'audit soit planifié et réalisé en vue d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments justifiant les données contenues dans les états financiers. Un audit consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues par la direction, ainsi que la présentation des états financiers pris dans leur ensemble. Nous estimons que notre audit constitue une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

A notre avis, les états financiers consolidés du groupe de la Banque de l'Habitat arrêtés au 31 décembre 2005 sont régulier et présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du groupe ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le fait que jusqu'à la date de l'émission de notre rapport nous n'avons pas reçu le rapport du commissaire aux comptes de la société BM Technologie, faisant partie du périmètre de consolidation du groupe.

2. Examen spécifique

Nous avons procédé à l'examen et aux vérifications spécifiques prévues par la loi, conformément aux normes internationales d'audit.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas relevé ou pris connaissance d'incohérences significatives dans les informations d'ordre comptable données dans le rapport de gestion du groupe de la banque de l'Habitat, donnée par le conseil d'administration, pouvant contredire les états financiers consolidés du groupe de la banque de l'Habitat arrêtés au 31 décembre 2005.

Tunis, le 10 avril 2006
La Générale d'Audit et Conseil – G.A.C
Membre de CPA Associates International

Chiheb GHANMI
Associé